

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

20 DECEMBRE.]

{ N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES, }
Résidence et bureau rue St. Valier N. 177. }

[PRIX : -2 S O U S.

CORRESPONDANCE.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

On a bien voulu me donner communication des questions adressées au sujet de l'éducation élémentaire, par l'honorable Arthur Buller, commissaire principal de la commission nommée pour s'enquérir sur cet objet.

Si j'avais eu l'honneur d'être consulté par Mr. le commissaire principal, je lui aurais répondu sur les première, deuxième, troisième et quatrième questions de son premier tableau; veuillez vous donner la peine de consulter les journaux de la chambre d'assemblée, et surtout les laborieuses et amples investigations de son comité sur l'éducation en 1836, et vous aurez des réponses positives à ces questions.

Seulement j'aurais ajouté pour la dernière partie du numéro quatre que les écoles en activité depuis l'expiration se réduisent à peu près à zéro. Cette question étant répétée dans les autres tableaux, j'y réponds une fois pour toutes.

Du numéro cinq au numéro dix-sept compris, j'aurais fait la même réponse, c'est-à-dire: consultez les journaux de la chambre d'assemblée et Mr. Cary, inspecteur des comptes, qui est en possession de tous les titres relatifs aux maisons d'éducation qui existaient à cette époque.

TABLEAU No. 2.—Ce tableau est divisé en trois paragraphes: le premier comprend cinq questions. Aux quatre premières il faut encore renvoyer l'honorable Arthur Buller aux journaux de la chambre d'assemblée et aux certificats de qualification qui accompagnent chaque retour d'école.

Quant à ce qui regarde la cinquième, elle est ridicule et ne mérite aucune réponse; car qu'importe qu'un instituteur ait été éduqué à Québec, à Rome, ou à Paris, pourvu qu'il soit d'ailleurs qualifié? Mais non, je me suis trompé: tout l'esprit, toute la sagesse du bill est dans cette question. Mr. Buller montre le bout de l'oreille; il vise droit à un petit système d'exclusion: cela n'est pas étonnant, c'est le cachet de son patron.

Le second paragraphe présente dix questions sur lesquelles il faut encore dire à Mr. le commissaire principal: donnez vous la peine de consulter les journaux de la chambre d'assemblée et les retours d'écoles chez Mr. Cary.

Le troisième paragraphe ne contient que quatre questions auxquelles il faut faire la même réponse.

TABLEAU No. 3.—Je pense que l'honorable Arthur Buller a pris à tâche de compliquer les difficultés, et de se moquer de nous dans toutes les questions contenues dans ce tableau. Il suffit de les lire pour être convaincu que la solution de la plupart d'entre elles est impraticable à moins de faire un recensement, tout exprès, de la population par arrondissement d'écoles, par âge, par sexe, par degré d'instruction, etc. Et certes, Mr. Buller qui ne connaît ni l'automne, ni l'hiver du Canada, se doute bien peu des difficultés que présente l'exécution de son plan, s'il ne voit pas qu'il faudrait plusieurs mois et une grande activité pour en venir à bout.

Pour ce qui est des questions qui ne se trouvent point dans la catégorie de celles que je viens d'indiquer, c'est-à-dire, dont les réponses sont à peu près impossibles, je suis forcé de le prier de vouloir bien puiser aux sources que je lui ai déjà indiquées; mais il me semble dans tout ceci que Mr. Buller aime assez la besogne toute faite—et cela n'est-il pas juste: un commissaire principal n'est-il pas une espèce de sinécure qui doit profiter et s'enrichir du travail d'autrui?

TABLEAU, No. 4.—Au tableau numéro quatre, je réponds qu'il faut être dans la plus profonde ignorance des sta-

tuts sur l'éducation élémentaire et de la manière dont ils ont été exécutés, pour adresser sérieusement les questions qui en font l'objet, puisqu'elles sont toutes résolues par les statuts eux-mêmes et par les retours fournis par chaque instituteur pour toucher son traitement.

TABLEAU No. 5.—Les renseignements demandés dans ce tableau se trouvent encore sous la main de l'infatigable questionneur, s'il veut bien recourir aux documents que je lui ai déjà indiqués où il trouvera entre autres les rapports de messieurs les visiteurs qui étaient alors en exercice.

TABLEAU No. 6.—Véritablement Mr. le commissaire principal est malheureux dans la rédaction de ses tableaux; c'est une ridicule battologie et je le renvoie pour ma réponse à ce tableau à celle que je lui ai donnée pour le précédent.

J'ai parcouru les questions, ou plutôt j'ai montré dans leur nullité les tableaux de l'honorable Arthur Buller, voulant, pour être plus laconique, me contenter de les indiquer à ceux qui auront, comme moi, le courage de les parcourir et de les confronter avec mes observations. J'avoue qu'en commençant la tâche que je m'étais proposée, de remplir, j'ai été presque effrayé du petit monstre à six têtes que j'avais à combattre; mais je n'ai pas eu de peine à le vaincre puisqu'il se présentait toujours sous la même forme.

En résumé, ce travail, fruit du génie transcendant dont a bien voulu nous doter le noble Lord Durham, est une véritable aberration des idées les plus communes en ce qui touche les besoins de l'éducation dans ce pays, une véritable mystification qui tend à faire croire aux Canadiens qu'on s'occupe sincèrement d'améliorer leur système d'éducation, tandis qu'en réalité, le plan tel qu'il est présenté, nous porterait aux calendes grecques en faisant dépendre son accomplissement de vaines minutieuses formalités; et c'est ici le cas de parodier des paroles devenues célèbres: *les choses vont lentement en Canada!*

Si j'osais donner un conseil à Mr. le commissaire principal qui, sans doute, a tracé les tableaux ci-dessus sous l'influence du magnétisme de son honorable collègue Mr. Wakefield, je lui dirais: avouez de bonne foi, que vous n'entendez rien à la matière que vous traitez, et laissez à quelques ignorants canadiens, comme le dit poliment dans une de ses lettres privées l'honorable Charles Buller, le soin de former eux-mêmes un bill d'éducation pour un pays dont ils connaissent les besoins, les localités, les mœurs et les usages, et vous verrez que tout ira bien.

Après cela que Dieu vous bénisse, nous garde de vos bills d'éducation et vous reconduise sain et sauf dans votre patrie qui peut-être réclame l'appui de vos talents que ne vous envie pas l'ignorant qui se permet avec vous un langage franco-canadien.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Éditeur votre etc.

Kam...ka, 10 Nov. 1838.

CH. D.

Mr. JOS. DUMONTIER est désormais autorisé à collecter nos comptes. Les souscripteurs et autres sont priés de ne plus négliger d'acquitter ces petites dettes, car c'est le seul moyen de nous mettre en état de continuer notre publication. Nous pouvons assurer le public que nous avons assez de souscripteurs pour nous encourager à remplir avec plaisir notre tâche si chacun paie ponctuellement; mais on doit comprendre aussi que si l'on continue à mettre autant

de négligence qu'on l'a fait jusqu'ici nous serons d'autant plus tôt ruinés que nous aurons eu plus d'amis.

LE FEUILLETON, OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, JEUDI 20 DECEMBRE, 1838.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES GÉNÉRALES.

L'ANGLÈTTERE vient de faire avec l'Autriche un traité de commerce fort important pour les deux pays. Les grands politiques regardent cette union comme un symptôme d'hostilités plus ou moins prochaines avec la Russie, dont on ne voit pas, sans inquiétude, les empiétements et les progrès, et qui, elle-même, n'envisage pas d'un œil serein l'espèce de coalition des principales puissances de l'Europe. La Russie conserve néanmoins un ton altier, quelques fois insultant, vis-à-vis des autres puissances de l'Europe, dans toutes ses relations diplomatiques.

On ne parlait aux dernières dates que de Lord Normanby, lord-lieutenant de l'Irlande, comme devant succéder à Lord Durham. On saura bien vite de ce côté de l'Atlantique l'effet qu'auront produit en Angleterre les scènes récentes de rébellion.

La plus vive activité régnait dans les chantiers royaux de Woolwich.

LA FRANCE est à l'extérieur tranquille et prospère; elle profite de la paix pour se mettre en état de faire la guerre; ses relations extérieures sont favorables et le succès de ses armes en Afrique peut lui rappeler en quelque sorte ses plus beaux jours de gloire. Le blocus du Mexique, qui se continue avec vigueur, montre qu'elle tient à protéger ses enfants et qu'elle sait le faire avec force et dignité.

Le différend passager qui avait un instant obscurci l'horizon de ses relations avec la Suisse, vient de se terminer sans résultat fâcheux et sans avoir plus compromis l'amour-propre national de la petite république que du puissant Etat.

L'ESPAGNE continue à offrir à l'Europe l'affligeant spectacle d'une guerre civile et de tous les maux qui l'accompagnent. Spectacle qui prouve que les hommes, par de méprisables passions, soulent aux pieds les avantages dont la nature les a comblés et que des pays favorisés d'un ciel pur, d'un sol non-seulement fertile, mais prodigue de ses dons, semblent faire de communs efforts pour reculer ce bonheur dont ils pourraient si facilement jouir et qu'atteignent des contrées moins heureusement dotées. Presque toute l'Amérique du Sud, cette belle portion de la terre qui partage avec l'Espagne les plus précieux avantages, partage avec elle aussi les maux les plus terribles que l'homme se puisse causer.

LES ETATS-UNIS voient dans leur sein se multiplier, se compliquer des difficultés qui pourraient bien vite avoir de terribles conséquences pour cette prospérité progressive et proverbiale que les autres peuples lui ont tant enviés jusqu'ici. Les querelles intérieures qui se font jour à chaque instant n'ont pas pour moins funestes résultats de saper les bases des théories les plus brillantes et les plus chères de l'homme, celles de l'égalité politique et de l'unité d'action vers la prospérité nationale.

L'intolérance religieuse, en tous les âges si dégradante pour l'humanité, et à laquelle il faut attribuer les plus sanglants malheurs des siècles d'ignorance et de superstition, s'y montre au grand jour, d'une manière d'autant plus hideuse qu'on dans un siècle éclairé comme on représente le nôtre, dans un pays de lumières comme se proclame celui qui nous avoisine, elle ne saurait avoir nulle autre excuse que celle de honteuses passions et d'un méprisable égo-

isme. Outre ces ombres qu'on pourra croire légères dans le grand tableau des prospérités qu'offre la république voisine, il en est malheureusement d'autres qui déignent un vice constant et qui pourrait devenir fatal, dans cette constitution admirable sous tant de rapports. Les sénateurs de Harrisburg où la représentation nationale vient de se trouver insultée et paralysée par ses propres mandataires, indiqueraient peut-être que les prévisions de la loi, qui se trouvaient suffisantes lorsque chacun concourait de bonne foi au succès de la chose publique, ne le sont plus lorsque de virulentes opinions ou des intérêts majeurs se trouvent également partagés. Les législateurs et le peuple devront concevoir qu'il est de leur intérêt mutuel de reconstruire un bel édifice qui ne rencontre plus les obstacles ni les besoins du jour et qui par conséquent ne peut remplir d'avantage le but du fondateur quelque sage qu'il puisse avoir été.

LE HAUT-CANADA. — Il n'y a pas jusqu'à ce jour de troubles intérieurs. L'état d'inquiétude qui y règne provient des attaques des sympathiseurs étrangers. Les exécutions s'y multiplient, mais l'avenir nous dira mieux quel résultat on devra désormais attendre de mesures sanguinaires.

— Van Schoultz a été exécuté ainsi que trois autres de ses camarades de Prescott, d'après sentence de la cour martiale. Quatre des chevaliers arrêtés à Windsor ont été fusillés sur le champ sur un ordre du colonel Prince.

— On s'attend à de nouvelles incursions sur le territoire du Haut-Canada.

— Les Canadiens-français établis à Toronto et dans les environs ont présenté à Sir George Arthur une adresse témoignage de leur loyauté et de leur dévouement. Le gouverneur les a remerciés et félicités par sa réponse.

BILL JOHNSON a de nouveau été repris par les autorités américaines.

Le secrétaire provincial, le procureur-général, les président et greffier du conseil exécutif ont été appelés à Montréal et sont partis d'ici mercredi.

On n'a pas encore de nouvelle de la suspension de l'honorable juge VALLIERES, cependant il est plus que probable qu'il partagera le sort de ses deux collègues ses compatriotes. S'il accompagne le juge Bedard qui doit déjà s'être rendu à New-York, on pourra espérer que cette affaire, qu'on ne connaît guère sans cela en Angleterre que par les versions insidieuses qu'en ont données les presses anglaises, y seront représentées sous son jour légal, honorable et consciencieux. Il s'est fait des souscriptions pour aider les juges dans leur mission. Des journaux se sont plu à jeter le blâme et le ridicule sur une pareille démarche tandis qu'elle est aussi honorable pour les citoyens qui y concourent que pour les hommes qui en sont les objets.

On dit que les sentences de mort prononcées par la cour martiale de Montréal ne seront point mises à exécution jusqu'à nouvel ordre.

Le rapport de l'association constitutionnelle suggère de renvoyer Mr. Andrew Stuart en Angleterre pour y représenter les intérêts de la population anglaise au moment où le parlement s'occupera des affaires du Canada.

Il se fait de nombreux rassemblements près du lac Champlain ainsi qu'on dans les environs du Détroit.

Goddu, un des exilés aux Bermudes, a été arrêté à St. Hyacinthe; on disait à Montréal qu'il avait écrit à Sir John, lui indiquant sa demeure, dans le cas où le gouver-

vement de iertrait avoir quelques informations sur les plans de ses compagnons d'exil qu'il aurait eu occasion de connaître.

Un sergent et deux soldats des gardes, accusés d'avoir aidé à l'évasion de Theller et Dodge de la citadelle de Québec viennent d'être jugés et condamnés à mort par cour martial. Cette sentence ne sera exécutée, dit-on, qu'après avoir été approuvée par les bureaux de la guerre en Angleterre.

Deux compagnies du 65 sont parties en traîneaux de Québec pour Chambly. Une compagnie de l'artillerie royale va les suivre immédiatement.

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, dimanche soir, 16 déc.

Le bruit courant hier que 4000 Carabiniers du Kentucky étaient arrivés sur la frontière du Détroit, dans le dessein de faire une descente en Canada aussitôt que la rivière sera prise, et que le général Brady, avec la poignée de troupes sous ses ordres, avait été forcé d'abandonner son po. On disait aussi que le colonel Prince avait fait fusiller quatre des brigands pris dans les bois, après les avoir fait passer par une cour martial. Je n'ai rien appris en confirmation de ces bruits, par la dernière maille du Haut-Canada.

Dès un rapport reçu en ville ce matin, les patriotes et les sympathiseurs s'assemblaient en grand nombre sur la frontière de Mississoui, en conséquence de quoi le major M'Corl a été envoyé à Chambly pour en faire partir des troupes dans cette direction. Le 7^e régiment, stationné à St. Pierre, va partir aussi, dit-on, pour cette frontière.

Les quatre prisonniers qui vont être exécutés sont Cardinal, Du met, Lepalleur, et l'un des Thibert. Je n'ai pas appris quel jour l'exécution doit avoir lieu, mais le bruit court que cela sera mardi.

Huit prisonniers ont été amenés aujourd'hui de Beauharnais, escortés par quelques volontaires.

Un des exilés de la Bermude, nommé Goddu, je crois, a été arrêté, il y a quelques jours, à Saint Hyacinthe. Je ne crois pas que ce soit pour aucune offense commise depuis son retour.

Un autre prisonnier a été condamné à être exécuté mercredi à Kingston."

BANQUE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE BRITANNIQUE.—L'avis suivant a été affiché aujourd'hui :

Information ayant été reçue qu'un paquet contenant des Billets non signés de cette Banque a été enlevé de la barque naufragée Colborne, et qu'on a essayé de mettre ces billets en circulation, le public est averti de ne point recevoir les dits billets, qui sont numérotés et datés comme suit :

Billets de la Succursale de Québec, d'une piastre, datés du 1^{er} septembre 1838, numérotés de 10,001 à 12,000; de deux piastres, datés du 1^{er} septembre 1838, numérotés de 6001 à 10,000.

Billets de la Succursale de Montréal, d'une piastre, datés du 1^{er} septembre 1838, numérotés de 14,001 à 18,000. Québec, 18 décembre 1838."

VARIÉTÉS.

TALMA.

Les débuts de Talma avaient été très productifs pour la caisse des comédiens. Dès que ces débuts furent terminés, loin de l'encourager en lui faisant jouer les rôles de son emploi, loin de tirer parti de ce talent naissant, on fit tout pour le faire oublier. On fit plus encore, en cherchant à l'abaisser, en lui donnant un rôle de huit ou dix lignes dans la tragédie de Brutus.

L'anecdote que je vais citer à ce sujet a eu trop d'influence sur l'art dramatique pour qu'elle ne trouve pas ici sa place. Les comédiens français, quoique très-éloignés par leurs opinions d'une révolution qui, en menaçant la monarchie, menaçait aussi leur avenir, furent obligés de céder au public, qui leur demandait à grands cris les représentations de Brutus. Forcés d'obéir, ils le firent d'autant plus volontiers, que, sans déroger à leur aristocratie, ils pouvaient satisfaire à leur désir de gagner beaucoup d'argent.

Messieurs de la comédie française consentirent donc à remettre Brutus avec ce qu'on appelait alors la sévérité des costumes, et cette sévérité consistait dans des habits de convention, dans la suppression des paniers dont on affublait jadis les Grecs et les Romains. On fit donc, pour cette première représentation de Brutus, tous les frais qu'aurait exigés un ouvrage nouveau. On habilla tous les sénateurs en satin blanc, et les consuls de la Rome de briques, en beau velours ponceau. Talma, blessé de la manière méprisante dont on le traitait, ne réclama point contre le droit qu'avait toujours eu le Théâtre-Français de disposer du talent de débutans selon son bon plaisir; mais intérieurement il promit de s'en venger en appelant sur lui l'attention publique. Ayant vu de quelle façon on se disposait à habiller les sénateurs, combien on s'éloignerait de la vérité, tant par l'embarras de draper ces lourdes et raides étoffes de velours et de satin, que par le caprice des acteurs qui recherchaient avant tout ce qui pouvait convenir à leur commodité et à l'air de leur visage, il forma le projet, sans en rien dire à ses camarades, de s'habiller à sa fantaisie. Après avoir fait, dans la bibliothèque du roi, toutes les recherches qui pouvaient lui donner une idée des costumes des habitans de l'ancienne Rome, il alla trouver le célèbre peintre David, le consulta, arrangea avec lui, sur de petites figures de terre, de légers tissus qu'il mouillait, et chercha si bien ces larges plis qui donnent tant d'ampleur et de grâce à la toge romaine, qu'il finit, à force de calculs sur la hauteur des petites figures et sur la sienne, par trouver la forme et l'étendue que devaient avoir sa tunique et sa toge. Une fois la chose bien arrêtée, il n'eut plus qu'à diriger son tailleur et son coiffeur pour être tout-à-fait un personnage romain.

Enfin le grand jour de la représentation arriva. Je n'ai pas besoin de dire que cette pièce si désirée, si long-temps attendue, avait attiré une affluence extraordinaire. Selon l'usage, les acteurs, réunis au foyer, attendaient le moment de commencer, lorsque Talma entra. A son aspect, tous possèrent un cri, non d'admiration, mais d'une réprobation générale. Les mata lors de la société lui demandèrent s'il avait le projet de se moquer du public en osant paraître devant lui dans cet état. D'autres acteurs lui disaient, en riant, qu'enveloppé dans son linceul, il avait l'air d'un revenant; les plus plaisans d'entre eux s'écriaient que, par économie, il avait pris le drap de son lit pour se faire un costume. Enfin, tout le monde lui reprochait son audace et sa folie. Talma m'a avoué, en me racontant cette aventure, qu'il fut un peu démonté, et que ce n'était qu'en tremblant qu'il avait paru sur la scène.

Le public, au premier aspect de Talma, fut d'abord étonné en voyant un acte revêtu seulement d'une toge de toile de coton ornée d'une bande rouge. Sa tête, vraiment belle n'était garnie que de petites boucles de cheveux telles qu'on les voit dans les bustes antiques des Romains. Au moment où Talma se disposait à parler au conseil, il étendit un bras avec tant de grâce, fit un geste qui servit à développer si bien ses larges draperies, que le parterre, transporté, crut voir une statue antique: c'est alors que toute la salle retentit des plus vifs applaudissemens; et c'est de cet instant que la régularité, la vérité dans les costumes fut appréciée généralement. Aussi depuis ce temps, ne s'en est-on plus écarté au théâtre; et les détracteurs de la forme les plus obstinés eurent bientôt substitué à leurs toges de satin, de

vôtoms taillés sur le patron des habits de Talma, qui n'ofraient à l'œil que des étoffes légères, à plis gracieux.

Talma, entraîné par le succès qu'il venait d'obtenir dans la réforme des costumes, crut devoir ajouter encore à cette vérité qu'il cherchait toujours et dans tout. Soit qu'il fût ennuyé de chausser ses pantalons couleur de chair et à doigts, soit que leur couleur rose lui parût s'écarter trop de la nature, un beau jour, sans en rien dire à personne, il ne mit point de pantalons. Ce jour-là même il jouait dans les *Horaces*, et, comme c'est lui qui commence la tragédie avec sa sœur Camille, Mme. Vestris, qui jouait ce rôle, ne s'aperçut que sur la scène qu'il avait le genou, les jambes et les pieds nus. Mmc. Vestris, ancienne cantatrice de la Comédie-Française, aux paniers près, qu'il avait bien fallu quitter, et qui avait encore tous les préjugés de bienséance théâtrale qu'elle devait à Voltaire et à Dubelloy, ne put s'empêcher de dire, après avoir terminé sa grande tirade;—“*Mais êtes-vous fou, Talma, vous n'avez pas de culottes!*” Talma terminait alors ce qu'il avait à dire. Aussitôt qu'il eut fini, et que Mme. Vestris eut repris la parole, il lui répliqua; “*Non, madame, je n'ai pas de culottes, les Romains n'en portaient pas.*” Enfin, pendant toute la scène, qui est très longue, il s'établit à voix basse un double dialogue, qui aurait beaucoup amusé le public, s'il avait pu l'entendre. Ce dialogue, qu'il serait trop long de rapporter, s'échauffa au point de dire les mots les plus piquans. Après la tragédie, Talma raconta plaisamment à ses amis les auteurs, qui venaient habituellement dans sa loge ce qui s'était passé entre lui et Mme. Vestris. Mais il fut tout-à-fait désappointé, quand ses amis lui dirent qu'ils étaient de l'avis de la sœur Camille, que le rose de ses pantalons ajoutait à la vérité; que ses jambes, aux lumières, représentaient plutôt le marbre que la chair, et qu'ils lui conseillaient, autant pour sa commodité que par décence, et par amour pour la vérité de ne plus ôter ses culottes devant le public. Il se mit à rire comme un fou, mais la leçon profita, car depuis ce temps il ne tenta plus de pareils essais.

ALEXANDRE DUVAL,
De l'Académie Française.
(*Le Constitutionnel.*)

AVIS.

LE Soussigné étant informé que Pierre Plamondon fait le tour des paroisses de la campagne, ajustant et marquant les poids et mesures, et se nommant député inspecteur, messieurs les magistrats et capitaines de milice conféreront une faveur au soussigné en arrêtant ses procédés, cet individu n'ayant été nommé que pour inspecter et avertir les gens d'apporter leurs poids et mesures pour les faire ajuster et marquer, comme il apparaîtra par la partie anglaise des affiches envoyées par lui, lesquelles n'ont pas été fidèlement traduites en français, les mots “*vérifiera et étamera,*” étant ajoutés,

Le public doit savoir que Plamondon a été, il y a quelque temps, déchargé de l'emploi du soussigné, comme il appert par un avis publié dans les divers journaux il y a quelque temps.

THOMAS ATKINS,
Inspecteur des Poids et Mesures.

LE soussigné informe le public que PIERRE PLAMONDON est déchargé de son emploi, et prévient chacun de ne lui pas permettre de se mêler d'ajuster et étamer les poids et mesures, ou de lui payer aucun argent pour tel service, vu qu'il n'a aucune autorité de ce faire de sa part.

T. A. I. P. M.

Québec, 29 Novembre 1838.

MAGASIN D'ÉPICERIES

Coin des rues St. Jean et St. Stanislas.

T. BICKELL aura constamment en main et offre à bon marché pour argent comptant tous les articles dans son genre, tels que thés de première qualité, épicerie, vins, eau-de-vie de cognac et autres liqueurs spiritueuses, ainsi que du cidre clarifié de Penner, des pois cuisants, miel de la meilleure qualité, raisins frais, oranges, citrons, &c. &c.

Aussi—100 Quintaux grain d'avoine de qualité supérieure.
Québec, 7 juillet 1838.

VENTES PAR ENCAN.

VENTE ETENDUE DE VINS ET LIQUEURS.

Seront vendus VENDREDI prochain, 21 courant aux Chambres d'Encan du soussigné.

CENT-CINQUANTE douz. vin d'Oporto
Cent-vingt-cinq do do Madère
Vingt-cinq do do Constantia
Vingt do do Champagne moussé

....AUSSI....

Soixante-et-dix caisses liqueurs françaises assorties, et une de noyaux, framboise, piment—1 et douzaines
Trente-cinq douz. brandy aux cerises très-supérieur.

La vente commencera à DIX heures précises.

17 Dec. 1838.

G. D. BALZARETTI.

VENTE DU SOIR.

Seront vendus VENDREDI soir, 21 courant, aux Chambres d'Encan du soussigné, sans réserve.

ARGENTERIE joaillerie, boîtes à ouvrage, bureaux, boîtes à toilette, boîtes à thé, baromètres, thermomètres, essences, brosses, peignes, rasoirs, lampes de table, lanternes magiques, et une variété d'articles de goût.

Aussi—Un grand assortiment de joujoux et autres articles.

La vente commencera à SIX heures précises.

19 Dec. 1838.

G. D. BALZARETTI.

VENTE DU SOIR.

VENTE DE LIVRES.

Sera vendus MERCREDI 26 courant, aux Chambres d'Encan du soussigné positivement sans réserve.

UNE riche collection de Livres de Droit, Histoire, Voyages, etc. etc.

Les catalogues seront prêts Lundi prochain.

La vente commencera à SIX heures précises.

17 Dec. 1838.

G. D. BALZARETTI.

LE soussigné, ci-davant Chef-de-cuisine chez leurs Excellences les Lords Aylmer et Gosford informe respectueusement la noblesse de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement, qu'il se propose de tenir sur le genre parisien, dans lequel, à toute heure, on trouvera de la soupe à la fausse-tortue, des brioches et petits pâtés chauds. En tout temps il satisfera aux ordres, qu'on voudra bien lui donner concernant sa profession, tant en cuisine qu'en pâtisserie françaises. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, exactitude et prix modéré.

Messieurs les officiers pourront s'y procurer des tablettes de bouillon et des boîtes de fausse-tortue chauffables en cinq minutes sur le premier poêle venu.

L. AUVRAY,

Cuisinier-Pâtissier de Paris.

Rue St. Joseph près de la rue St. Jean.

PENSION.

M^{DE}. PERRAULT peut recevoir encore quelques pensionnaires soit au mois ou à la journée, à sa demeure, voisine de celle du Town-Major, Faubourg St. Louis, Montréal.

1 Décembre 1838.

J. B. CORRIVEAU,

CHAPELLERIE DE QUÉBEC,

No. 4,

Rue Lamontagne, Côte de la Basse-Ville.

SOULIERS DE CAOUTCHOUC (India rubber shoes.) de toutes grandeurs à vendre chez le soussigné, à un prix modéré.

Québec, 18 Oct. 1838.

A. M. FAFARD.

À vendre au bureau du Fantasque.

UN petit ouvrage récemment publié, fait pour servir de récréation en société, et intitulé: FEUILLES DE LA SYBILLE OU L'ORACLE PROPHÉTIQUE DES DAMES.

Prix: 6 sous par exemplaire; il sera fait une déduction raisonnable aux marchands qui en prendraient une certaine quantité.